

# **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 11 OCTOBRE 2010**

**Présents** : J.L. SIMON, A.M. VIELLECROZE, J.M. POULAIN, P. GUILLOU, M. BUISSON, P. PERPEROT, R. NEBOUT, C. LEVEQUE, T. ROUGERIE, S. BARBUT, M.L. ALARCON, C. SOUAL, C. BOULLEY.

**Absents** : R. BONAL, P. HOUDAS.

Participation de N. PASQUET

Jean-Michel POULAIN est élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : 5 octobre 2010

\*\*\*\*\*

## **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 30 AOUT 2010-**

## **REGLEMENT INTERIEUR DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE**

Pour : 13

## **CONVENTION D'UTILISATION DES LOCAUX COMMUNAUX**

Pour : 13

## **CONVENTION ECOLE BIBLIOTHEQUE**

## **CARTE ACHAT PUBLIC**

Carte type « carte bleue » permettant d'acheter par internet.

Coût 35 € par mois.

Principe intéressant mais décision différée vu le coût.

## **PASSERELLE PROPRIETE ECLANCHER**

Signature d'une convention d'implantation d'une passerelle. Autorisation pour transmettre cette convention au SMETAE.

## **REMISE D'OUVRAGE DU CONSEIL GENERAL A LA COMMUNE**

Des espaces plantés du giratoire de Gravelle.

Pour 13

## **TARIF ASSAINISSEMENT**

Maintien du tarif 2007.

Part fixe 79 €

Prix du m3 : 0.54 €  
Pour 13

### **CONVENTION AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Réunion le samedi 9 octobre 2010 avec les donateurs, l'association du Patrimoine, la Mairie, l'entreprise.

Détermination des travaux à réaliser sur l'Eglise d'Annesse.

Environ 10 000 €.

Travaux de réparation de toiture environ 2 000 € à la charge de la Commune.

Total travaux environ : 12 000 €

Travaux à réaliser sous le contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France.

Pour : 13

### **COLUMBARIUM**

Travaux projetés, vu sur place. En attente des devis.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- AGRN : Relevés des chemins de randonnées.
- Cheminement piéton entre Razac et Annesse
- Ateliers jeunes 2010
- Sécurité routière au niveau du centre de La Lande et de l'hôtel
- Dépôts divers en bordure de l'Isle
- Projet communautaire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 40.